

VOCA' DOC'

Sigles et termes spécifiques employés pour la documentation

SIGLES

BM : Bibliothèque Municipale

BNF : Bibliothèque Nationale de France

BU : Bibliothèque Universitaire

CDI : Centre de Documentation et d'Information

DADVSI : Droits d'Auteur et Droits de Voisin dans la Société de l'Information. LOI n° 2006-961 du 1er août 2006 qui envisage les droits d'auteur de manière globale en prenant compte de l'environnement numérique.

OPAC : Online Public Access Catalogue (catalogue commun numérique).

TICS : Technologies de l'Information et de Communication.

UNIMARC: Universal Machine Reading Cataloguing. Modèle de catalogage universel pour l'exploitation informatique : Format d'échange de notices informatisées permettant d'importer des notices de réservoirs bibliographiques ou d'exporter des notices quand on change de logiciel ou lorsque l'on veut mettre les notices de sa bibliothèque dans un catalogue collectif.

LANGAGE DOCUMENTAIRE¹

Bibliographie : liste des références bibliographiques des documents sur support papier présents dans une structure.

Braille : système de lecture et d'écriture permettant un accès direct au texte par le toucher.

Bruit : se définit par une pléthore d'informations à partir d'un moteur de recherche.

¹ PAILLARD, Christine. *La compétence 8 du référentiel de formation infirmier : La recherche d'information* : UE 6.1, UE 3.4, UE 5.6. Rueil-Malmaison : Lamarre, 2012, p. 201-202.

Catalogue : permet d'identifier et de localiser un document. Interrogeable par nom d'auteur, indice, descripteurs, titre...

Catalogage : rédaction de toutes les notices nécessaires aux différents catalogues à partir d'une description normalisée des éléments permettant l'identification du document considéré.

Classification : lettres ou indices numériques qui permettent le classement des documents.

Cote : L'indice (classification numérique Dewey par exemple), associé aux trois premières lettres du nom de l'auteur (ou du titre s'il s'agit d'un livre anonyme ou d'un ouvrage collectif), forme la cote du document. La cote apposée sur le document et signalée dans le catalogue informatisé, possède une double fonction : elle permet de ranger les livres sur les rayons selon un ordre d'abord numérique et décimal, puis selon un ordre alphabétique ; elle permet aussi de préciser le contenu intellectuel des livres. La cote est donc l'adresse du document dans les rayons. Tout document mal rangés est un document potentiellement perdu.

Dépôt temporaire : prêt(s) entre structures documentaires d'un même réseau.

Descripteur (*descriptors*) : mot-clé (*keywords*) paramétré dans le catalogue qui permet de retrouver un document par sujets (synonyme : *index*). Voir Indexation.

Désherbage : élimination des documents.

Dewey (Melvil) : fondateur de la méthode de classement décimal universel des écrits et iconographies et selon leur genre et leur thème en 1896. Ce système s'établit en indices de classe, divisions et subdivisions.

Diffusion : transmission de multiples informations sur un document au public (usagers ou professionnels).

Fonds : ensemble de collections du même genre ou du même format.

Indexation : processus destiné à représenter le contenu du document (principales notions, principaux thèmes...), au moyen de termes issus d'un thesaurus, d'une classification ou d'une liste de descripteurs.

Indice : symbole issu d'une classification numérique ou alphabétique traduisant le contenu d'un document.

Lexique : liste de mots spécialisés dans un domaine particulier (le jargon médical par exemple).

Librairie sonore : librairie qui vend des livres parlés et enregistrés appartenant à différents genres littéraires: roman, nouvelle, poésie, théâtre, essai, enregistrements d'entretiens, de spectacles et des archives sonores historiques.

Livre audio (dit aussi *livre sonore* ou *texte enregistré*) : œuvre littéraire ou documentaire lue par une voie humaine, un interprète et enregistrée sur un support d'écoute.

Monographie : étude exhaustive et détaillée portant sur un sujet précis et limité (histoire, science) ou sur une personne.

Monomédia : support composé d'un seul média.

Multimédia : support composé de plusieurs médias (son, image, vidéo...).

Notice ou notice descriptive : fiche d'identité d'un document (aujourd'hui informatique). Voir *Références bibliographiques*.

Norme Z3950 : norme qui permet de faire de la recherche fédérée (interrogation simultanée de plusieurs bases de données par une requête unique avec accord pour les accès des structures, propriétaires des informations). Cette norme permet à des systèmes aux plateformes différentes et aux logiciels différents de travailler et de fonctionner ensemble.

Périodiques : revues en cours d'abonnement (revues vivantes). Il sera indiqué la mention : « 1985- » pour signaler que la date d'abonnement a débuté en 1985 et qu'il est toujours en cours d'abonnement. La mention : « 1985-2010 » par exemple signifie que l'abonnement est terminé, mais les revues sont archivées.

Références bibliographiques (appelée aussi notice descriptive): indications des données bibliographiques nécessaires pour identifier un ou plusieurs documents, à partir d'une base de données ou d'un catalogue en ligne. Ces références servent non seulement à identifier un document et à le retrouver, mais aussi à la prise de notes en vue d'un travail de rédaction.

Requête : expression formalisée d'une demande d'information se composant d'une ou de plusieurs équations de recherche et mettant en œuvre une recherche directe par mots-clés.

Scan : numérisation d'un document papier ou physique avec l'emploi d'un scanner.

Signalement : faire connaître et communiquer les collections de la structure documentaire au public.

Signalétique : moyens mis à disposition des professionnels pour signaler l'emplacement ou localisation d'un ou plusieurs document(s) en structure documentaire.

Silence : se définit par une absence d'information, à partir d'un moteur de recherche.

Tags : nuages de mots-clés sur la page Internet du catalogue, conçus en hyperliens, permettant de trouver de nouveaux documents indexés dans le fonds documentaire.

Téléchargement (Download) : enregistrement d'un produit ou d'un bien sous format numérique (image, vidéo, son, fichier, logiciel informatique...).

Thésaurus: liste de vocabulaire normalisé et structuré (descripteurs) qui permet de questionner les bases de données, et de préciser sa recherche en trouvant les mots les plus adaptés à sa requête.

VOCABULAIRE INFORMATIQUE²

ADSL (*Asymmetric Digital Subscriber Line*) : Standard de communication permettant d'obtenir des débits très importants à partir des lignes téléphoniques classiques.

Cookie : petits fichiers téléchargés par un site web que l'on consulte. Un cookie rassemble des informations qui seront retransmises à ce site lors de votre prochaine visite, afin de mieux vous servir.

Curseur : marque sur l'écran (généralement clignotante) qui indique l'emplacement où s'affichera la prochaine frappe du clavier. Appelé *pointeur* (sous forme de flèche) lors de la représentation de la souris à l'écran.

Disque dur : périphérique externe contenant une mémoire de masse qui, selon sa taille, peut stocker des données importantes.

HTML : (*HyperText Markup Language*) : langage de description de pages adopté par la communauté Internet.

Hypertexte : système de liaisons dynamiques contenues dans un texte ou un fichier. Par un simple clic de souris, un mot ou extrait de texte sélectionné renvoie de manière non linéaire à d'autres textes ou fichiers.

IP (*Internet Protocol*) : Protocole de connexion qui gère l'envoi de paquets de données *via* Internet.

PC (*Personal Computer*) : « Ordinateur personnel ». C'est IBM qui a inventé ce nom avec son micro-ordinateur IBM PC.

PDF (*Portable Document Format*) : Document numérique non modifiable.

Serveur: Ordinateur sur lequel tourne un logiciel de gestion d'accès distants. Il fournit à d'autres ordinateurs qui s'y connectent des informations et des ressources.

USB (*Universal Serial Bus*) : Technologies *Plug and Play* permettant de connecter jusqu'à 127 périphériques (souris, modem, clavier, scanner, etc) sur un même canal et autorisant un taux de transfert d'environ 12 Mbits/s. Cette norme a été mise au point par Compaq, Digital, IBM, Intel, Microsoft et Nec.

XML (*eXtended Markup Language*): Dérivé du HTML, ce langage destiné à Internet est beaucoup plus puissant, notamment pour la réalisation de mises en pages complexes.

² PAILLARD, Christine. *La compétence 8 du référentiel de formation infirmier : La recherche d'information* : UE 6.1, UE 3.4, UE 5.6. Rueil-Malmaison : Lamarre, 2012, p. 203-204.